

## Communiqué de presse - pour diffusion immédiate

### **Propriétaires agricoles sans relève, le service de L'ARTERRE peut vous aider!**

**Montmagny, le 10 mai 2024** – Le monde agricole ayant changé depuis quelques décennies, le processus de transfert des entreprises agricoles aux générations suivantes est moins une réalité courante. Cette situation fait que certains agriculteurs se retrouvent parfois sans relève pour céder leur entreprise agricole. Le service de L'ARTERRE cherche à recruter ce type de propriétaires pour les aider dans leur démarche de transfert en créant un maillage dans l'accompagnement et dans le jumelage d'aspirants-agriculteurs et propriétaires de terres agricoles. Un allié appréciable à connaître, à avoir et à prévoir!

#### **Une démarche qui se planifie**

Le service de L'ARTERRE est là pour aider ces propriétaires qui sont en réflexion, qui songent à une retraite ou à passer le flambeau dans un avenir rapproché. « Une bonne préparation en amont s'impose avant de transférer une entreprise agricole, selon la taille et la valeur de l'entreprise, c'est un processus qui peut s'étendre sur une période variable d'un an à plus de 5 à 10 ans pour certains! Nous recherchons des propriétaires agricoles sans relève qui ont amorcé une réflexion en ce sens » de mentionner Marlène Lagacé, agente de maillage à L'ARTERRE à la MRC de Montmagny. Madame Lagacé, forte de sa formation et de ses expériences en tant qu'agronome peut accompagner le propriétaire dans l'offre de surfaces cultivables, dans la recherche de partenaires et d'aspirants-agriculteurs qualifiés et ainsi que le diriger vers les ressources professionnelles dédiées au transfert.

#### **Type d'entreprises**

Toutes les formes d'entreprises à vocation agricole sont ciblées dans le service de maillage de L'ARTERRE, de la production maraichère à la fermette caprine, aux productions céréalières ou à la grande production laitière ou porcine. Le service de L'ARTERRE privilégie l'établissement de la relève par démarrage et reprise de fermes afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec. Les propriétaires agricoles sans relève songeant à vendre ou à se départir de leur entreprise ou de leurs bâtiments agricoles peuvent contacter Marlène Lagacé au [mlagace@montmagny.com](mailto:mlagace@montmagny.com) ou au 418 241-3772.